

## MIRANDE Conseil municipal

### Un ordre du jour chargé

Conseil municipal

A l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le Jeudi 22 Octobre à 20 h 30 salle des Conseils Avenue St Roch

**ADMINISTRATION GENERALE** : Mutualisation des services - Convention GRDF - Bail Emphytéotique Administratif Gendarmerie - Dénomination salles municipales : Club des Aînés, Lous Mirandès, - Motion Nationale AICRA 32.

**RESSOURCES HUMAINES** - Acceptation des règlements intérieur et de formation des personnels suite à la réunion du CT.

**AFFAIRES SCOLAIRES** - Convention de mise à disposition du matériel informatique avec Gers Numérique - Tarification 2016 SAPS.

**VIE ASSOCIATIVE** - Convention Bridge Club - Convention Société Philharmonique - Dénomination salle du Judo Club.

**FINANCES** - Vente de terrain résidence Jean Bazillac - Fixation tarifs assainissement - Attribution subvention exceptionnelle Pétanque - Attribution subvention exceptionnelle Office du Tourisme - Attribution subvention exceptionnelle CCAS - Décisions modificatives - Admissions en non-valeur - Réaménagement Annuités de la Dette.

**DECISIONS DU MAIRE prises sur délégation du Conseil Municipal conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T. et article 29 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.**

**QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX** conformément à l'article L2121-19 du C.G.C.T. et article 5 du règlement Intérieur du Conseil Municipal.